Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260427-2026_044-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 15/04/2026

Date de la convocation
10/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an 2026, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, Mme HASCOET Marie, M. SORRE Bertrand.

Excusés avec procuration : Mme POULAIN Justine donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques. M. BROSSAIS donne pouvoir à M. SINOQUET Vincent.

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-044

Objet de la délibération : FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET BATIMENTS LOCATIFS

Monsieur le Maire présente le Budget Bâtiments Locatifs pour l'année 2026.

Il propose au Conseil Municipal, d'adopter le Budget Bâtiments Locatifs pour l'année 2026 comme suit,
- Section d'investissement (vote par chapitre)
- Section de fonctionnement (vote par chapitre)

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
TOTAL	**76 497.85 €**	**76 497.85 €**	**48 696.75 €**	**48 696.75 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

- **DÉCIDE** de voter le Budget Bâtiments Locatifs par chapitre (section de fonctionnement et section d'investissement)
- **ADOPTE** le Budget Bâtiments Locatifs pour l'année 2026 tel que présenté ci-dessus.

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)